

LA VILLE DE SAINT-FONS

RECRUTE UN/E ENSEIGNANTE – FLUTE A BEC (5h)

Cadres d’emplois des assistants territoriaux d’enseignement artistique

Située en première couronne de Lyon et comptant un peu plus de 19 500 habitants, la Ville de Saint-Fons est un territoire en mutation, où se déploient deux grands projets de renouvellement urbain (Arsenal-Carnot-Parmentier et le quartier intercommunal Minguettes-Clochettes), et où sont présentes de grandes fragilités (presque 2/3 de ses habitants sont en Quartier Politique de la Ville).

Rattachée au Pôle culture de la ville de Saint-Fons, constituée de 4 équipements culturels, et au sein de la Direction de la culture, du sport, de la vie associative, de l’événementiel et de la citoyenneté, l’école municipale de musique participe de la mise en œuvre de la politique culturelle de la ville, avec la Médiathèque, le CAP (centre d’arts plastiques) et le Théâtre Jean Marais.

Géographiquement, elle est située au cœur du quartier prioritaire intercommunal Clochettes – Minguettes, où est lancé un plan important de renouvellement urbain mobilisant la Ville, la Métropole et l’ANRU.

Depuis septembre 2022, les deux conservatoires municipaux de Saint-Fons et Feyzin sont engagés dans une démarche de rapprochement, à l’initiative des deux villes : rencontres communes, formations, projets inter-classes, partage de pratiques collectives etc sont autant de pistes concrètes, permettant la mixité des élèves, le partage de réflexions pédagogiques, et la mise en place de projets rayonnants entre les deux villes comme à l’échelle du bassin de vie des Portes du Sud, en lien avec les conservatoires de Vénissieux et Corbas.

L’Ecole municipale de musique Guy Laurent dispense 20 cours d’instruments différents et une quinzaine de pratiques collectives, aussi bien en classiques, musiques traditionnelles, qu’en jazz et musiques actuelles, le tout articulé autour d’enseignements de formation musicale. Elle comporte un département « musiques à l’école », qui intervient dans les 8 écoles maternelles et primaires du territoire.

Placé sous la responsabilité de la directrice de l’Ecole municipale de musique, et en lien avec la coordinatrice du département « musiques classiques », l’enseignant-e s’engage :

- à participer à la vitalité pédagogique de la classe de flûte à bec en suivant les objectifs du projet pédagogique et en s’impliquant dans des actions de diffusion et de rayonnement des élèves et de l’Ecole municipale de musique (participation aux auditions, temps de valorisations de la classe, présentations d’instruments...)
- à participer aux temps forts de programmation du département musiques classiques (notamment SainFFoniales)
- à participer aux réflexions et projets intercommunaux (rencontres croisées de classes, relais autour des programmations) avec l’Ecole municipale de musique de Feyzin.
- à œuvrer au rayonnement des musiques anciennes au sein du territoire « portes du Sud » et métropolitain.

Les activités attendues sont les suivantes :

- Enseignement de la flûte à bec en cours individuel (6 élèves en cours d’instrument)

- Participation aux projets portés au sein du département classique (pratiques collectives, SainFFoniales...), aux projets avec L'Ecole de musique de Feyzin (rencontres croisées de classes et tout autre projet sur initiative)
- Capacité d'initiative pédagogique dans la construction de passerelles inter-esthétiques (répertoires et élèves) avec le département jazz et musiques actuelles et l'ensemble des pratiques collectives de l'Ecole de musique ;
- Relais et implication dans les projets classiques intercommunaux (portes du Sud, notamment le stage intercommunal musiques anciennes)
- Participation aux temps de réunion de l'équipe en plénière et en département esthétique

Dans le cadre de ses missions, l'enseignant-e est en lien avec l'ensemble du service (équipe technique, administrative et pédagogique) et non seulement le département classique, les élèves et familles ainsi que l'ensemble des publics de l'Espace Léon Blum.

Profil souhaité :

DE indispensable, domaine « musiques anciennes »

Connaissance institutionnelle de la fonction publique et de ses obligations

Qualités recherchées :

Qualités d'écoute et de bienveillance

Qualités pédagogiques et de communication

Esprit d'initiative

Rigueur et sens de l'organisation

Ponctualité, assiduité

Sens des responsabilités

Goût de la transmission, patience

Techniques d'animation et de pédagogie de groupe

Connaissance et intérêt des évolutions de la discipline et des pratiques

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste vacant à temps non-complet – 5 heures hebdomadaires. **Disponibilité obligatoire le mardi.**

Rémunération statutaire des cadres d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique

Lieu de travail : Ecole Municipale de Musique Guy Laurent – Espace Léon Blum – Place du Pentacle - Saint-Fons

Particularités (contraintes/difficultés ou autres...) : Disponibilité en soirée les jours d'enseignement + pendant les SainFFoniales + pour les auditions et passages de cycle.

Si cette offre vous intéresse, merci d'adresser un courrier à l'attention de : Monsieur le Maire de Saint-Fons – Hôtel de Ville – 1 place Roger Salengro – BP 100 – 69195 SAINT-FONS CEDEX

OU par courriel : ressourceshumaines@saint-fons.fr / cjourdain@saint-fons.fr **avant le 23 septembre 2023**

Renseignements auprès de : ressourceshumaines@saint-fons.fr

OU Cécile JOURDAIN / Directrice administrative de l'Ecole municipale de Musique Guy Laurent / par courriel : cjourdain@saint-fons.fr

